

**Assemblée Générale Statutaire
2008
de l'AAIHP
tenue le 2 Mars 2009**

PRESENTS

Conseil Administration

Emmanuel CHARTIER KASTLER – Clément BOUCCARA – Michel ARSAC - Jean Nicolas VIDART – Jean VALTY – Morgan ROUPRET - Claude HAMONET – Philippe BRUN - Claude François DEGOS - François DANIEL - Pierre DESBIEZ - Vincent GUALINO- Jean François MOREAU- Christophe TRESALLET

Autres

Ivan LAPREVOTTE - Bernard KRON – Jacques CHEVALLIER – Yves CHAPUIS – Marie-Ange TOUSCH – Pierre DESCHE – Frédéric DUBOIS – Philippe MONTUPET - Philippe de ROLLAT – Maryse HUBERT – Michel PERROTIN – Pierre TIOLLAIS – Olivier BADELON – François MONNEINS

EXCUSES

Sylvie Athéna ROUER SAPORTA – Sébastien BELEY– Richard VILLET - Jean-Pierre FONTANEL - Catherine DIARD - Antoine CASTEL - Alain HAERTIG - Jean LOYGUE - Vincent MISRAI

ABSENTS

François ISELIN – Alain VALVERDE - Daniel CHRISTOL

Pouvoirs :

BOUCCARA	1
GRAMONT	1
VIDART	1
HAMONET	3
DANIEL	1
MOREAU	2
ROUPRET	8
CHARTIER KASTLER	84
BRUN	9
POUVOIRS LIBRES	110

Total	220

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- . *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT* : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER**
- . *RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL* : Morgan **ROUPRET**
- . *RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER* : Philippe **BRUN**
- . Questions diverses (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)
- . Dépouillement et proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration

I - Rapport du Président - Emmanuel CHARTIER KASTLER

Le Président ouvre la séance à 18h30

Après avoir recueilli les questions diverses, le président prononce son rapport moral pour l'exercice 2008

Le Président rappelle que les « anciens » statuts de l'association sont toujours effectifs. Avec les nouveaux statuts l'AAIHP pourra se tourner vers son nouveau cœur de cible, les Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux. En attendant, les internes actuels peuvent cotiser, mais aucun prosélytisme n'est fait à leur égard. Les nouveaux statuts, après plusieurs aller/retour, sont en voie d'être réadressés au Conseil d'Etat.

L'aide aux familles reste notre préoccupation constante avec des moyens limités car il s'agit d'un système d'entraide qui fait le bien fondé de notre Association. Les cotisations sont donc vitales aussi bien pour faire vivre l'Association que pour la qualité des aides attribuées. L'entrevue d'une solution dans le conflit qui nous oppose aux internes sur le fonds de prévoyance, pourrait permettre certainement de garantir davantage de moyens pour cette mission.

La recherche de subventions pour notre Association : cette mission fait partie des missions d'embauche de notre assistante Mme de Nazelle et nous l'encourageons à nous suggérer idées et projets notamment avec de nouveaux partenaires autres que ceux de l'industrie pharmaceutique.

La vocation de l'Association est également de réagir sur les grandes décisions de santé qui ont directement traités à l'organisation des soins et à l'activité clinique des collègues. Le Président a, à cet effet, constitué un groupe de réflexion et compte se faire entendre par la mission Marescaux qui doit faire des propositions pour réformer les CHU. Par ailleurs, la « loi Hôpital Santé Territoire » actuellement en discussion au Parlement sera suivi de décisions et de décrets d'application au sujet desquels l'Association compte bien réagir et s'exprimer. Le Président regrette l'absence de visibilité du Syndicat des Chefs de Clinique sur le débat actuel ayant trait aux honoraires et au secteur 2. L'association n'étant pas un syndicat, elle ne peut prendre ce dossier à bras le corps mais elle peut défendre le principe d'émoluments, honoraires ou salaires dont le niveau est lié à la formation et à la qualité de l'activité.

Au total si certains pourraient vouloir voir leur Association être de tous les débats et sur tous les fronts, le président souligne sa ferme volonté de continuer à développer à la mesure de nos moyens des actions permettant rencontres et échanges autant scientifiques que professionnels. Ainsi les projets en cours de préparation de « petit déjeuner débat » ou de réactivation des dîners dans une formule plus simple au sein de l'APHP pour s'affranchir des coûts

d'inscription qui rebutent un grand nombre. Les excellents liens entretenus avec la direction générale de l'APHP sont favorables à d'éventuels projets communs (prix de recherche éventuellement commun).

II - Rapport d'activité du secrétaire général – Morgan ROUPRET

Le Secrétaire général demande à l'Assemblée Générale de se lever pour lecture de la liste des collègues décédés au cours de l'année 2008, et dont l'Association a eu connaissance.

Les collègues :

Daniel ALAGILLE 1950

Jean Pierre, ALFANDARI 1960

Jean Claude ARFOUILLOUX 1962

Franck ARNAUD BATTANDIER 1970

Jacques AZERAD 1950

Jean BARCAT 1933

Jacques BASTIEN 1953

Jérôme BAUDOT 1994

Jean BEAUFILS 1937

Jean Pierre BENHAMOU 1952

Jean Paul BINET 1946 (concours de liquidation 1945)

Michel Marie BOUREL 1946 (concours de liquidation 1945)

Jean-Baptiste BOUVIER 1936

Jacqueline BROUET 1933

Jean Paul CACHERA 1956

Bernard CAILLE 1953

Pierre Jean CAPLIER 1942

Jean CENDRON 1948

Jean CHAPELET 1943

Jacques CHEVROLLE 1944

Jean COLBERT 1947

Claude COUINAUD 1946 (concours normal 1945)

René CRAUSSE 1957

Patrick DEPLUS 1972

Jean Claude DESBOIS 1958

Eddy DEWOLF 1994

Jean-Albert DOUARD 1950
Claude DUBOST 1947
Jacques DUBRAY VAUTRIN 1946 (concours de liquidation 1945)
Michel DUPAS 1954
Jean Claude DURAND 1970
Roger Edouard ETIENNE 1938
FILLON PUJOL 1942
Maurice GALAND 1942
Jean GANEM 1957
Jean GENIN 1959
Alain GERBAUX 1942
Claude GIBERT 1965
Guy GLAESENER 1965
Denise Anna GODDÉ 1948
Jean GOUGEROT 1942
Maurice GOULON 1948
Maurice GUENIOT 1943
Yves GUERIN 1983
Louis GUIZE 1963
Guy HERAUD 1948
Raoul HERVE 1948
Raymond HOUDARD 1942
Jean Claude JOB 1948
Cyrille KOUPERNIK 1943
Jacques LEBRUN 1950
André LECONTE 1934
René LEFEBVRE 1936
Marcel Jacques LEFEVRE 1955
Marc LEROY 1938
Robert MAILLET 1960
Philippe MATHIS 1949
Isabelle MAUGE DARRAGON 1980
Max Pierre MERLIER 1944
Bernard MEYER 1948

Lucien MICHON 1944
Roger MORAND 1958
Marcel MOSZER 1963
Pierre NEEL 1954
Pierre OSENAT 1934
Roger PERELMAN 1954
Yvonne PEROL VAUCHEZ 1955
Jeannie PERRON 1973
Jean PERROTIN 1942
Michel POSTEL 1946 (concours de liquidation 1945)
Louis QUENU 1946 (concours normal 1945)
Jacques RENAUD 1975
Guy REPESSE 1954
Paule ROBBES GROULD 1942
Jean ROBLIN 1940 concours 1938
Franck SCHAUVLIEGE 1998
Marcel SEGUIN 1935
Jacques SERANE 1937
Jacques SICARD 1940 concours 1938
Isaac Jacques STERBOUL 1938
Jacques de THOMASSON 1951
Jacques TOULET 1946 (concours de remplacement)
Yves TROCME 1954
Solange TROISIER 1949
Alexandre VANETTI 1958
Guy VIOLLET 1944
Alain Jean VUILLIEME 1958

En leur mémoire et à la mémoire de tous ceux qui sont décédés au cours de l'année 2008 , le Secrétaire général demande une minute de silence à l'assemblée.

Cotisations

L'état des lieux des cotisations 2008 est stable et s'établit aux alentours de 1 600 cotisants ce qui est satisfaisant compte-tenu de la conjoncture actuelle qui est défavorable.

Il existe une stabilisation du nombre des cotisants avec un peu plus de 1600 membres en 2008, 1583 en 2007 et 1609 pour 2006 avec la poursuite de la répartition des « actif/passif » : plus de 70% d'actifs. Cependant ce tassement des cotisants depuis l'année 2001 ne met pas en péril l'équilibre financier de l'association (voir rapport du trésorier ultérieur).

Effet modeste des relances ciblées et personnalisées pour récupérer des nouvelles adresses et de nouveaux cotisants.

Edition

Le succès de la nouvelle formule de « *l'Internat de Paris* » rencontré depuis le numéro 50 est constant. L'année 2008 a vu s'accomplir une refonte complète du comité de rédaction du journal avec : un directeur de la rédaction secrétaire général, rédacteur en chef dossier, histoire et forum des spécialités. Il existe une grande qualité des contenus de la part des divers contributeurs dans un contexte économique difficile. Le comité de rédaction se réunit sur un mode bi-annuel. En projet, la création d'une rubrique dédiée aux diverses sociétés savantes. Le travail sur la base des annuaires est constant (grand et petit AIHP). Mise en route de la réflexion sur l'évolution du logiciel qui gère la base de données. Des rendez-vous sont en cours avec les prestataires dédiés.

Enquête

Un questionnaire a été mis en place sur les souhaits et les attentes des AIHP vis à vis de l'association. Cette enquête d'image a rencontré un vif succès et les résultats détaillés ont été publiés dans « *l'Internat de Paris* » n° 54.

Site web

Le site a été rénové entièrement cette année avec la mise en place d'un forum des petites annonces. Il s'agit d'un média important de l'AAIHP, une vitrine facilement accessible via GOOGLE et autres serveurs de recherche à l'aide de certains mots clés : internat, médecine,...

Bourse

Le Secrétaire général rappelle la remise d'une bourse pour les internes. Les remerciements se portent tout naturellement vers les collègues DANIEL et VALTY pour la bourse 2008 qui a été, une nouvelle fois, un grand succès avec plus de 40 dossiers à traiter. A la demande du Secrétaire général, une refonte importante du règlement intérieur de la bourse a été décidée

ainsi que certains aménagements : désignation d'un tuteur au sein du CA, rapport d'étape obligatoire, nouveau calendrier (Mars/Avril pour les dossiers) et remise de la somme en amont de l'année universitaire, ouverte aux CCA. La remise protocolaire est maintenue début janvier. Création d'un comité de consultants experts VALTY et DANIEL. De surcroît, un diplôme de remise de bourse pour la lauréate, signé par le Président de l'AAIHP est remis avec le chèque dorénavant.

Prix d'excellence

La création et le lancement avec succès du prix d'excellence, avec plus de 30 dossiers reçus, nous incite à en poursuivre la formule. Les principes en sont simples: IHP ou CCA langue anglaise, doté de 500 euros. Evolution probable vers un prix chirurgie et un prix médecine comme pour le concours de la médaille d'or. Cette motion sera soumise lors d'un prochain Conseil d'Administration. L'extension des dotations sera également discutée devant ce succès.

Fonds de prévoyance

A noter, une stabilité des interlocuteurs avec le SIHP (négociateurs AAIHP désignés par le CA: E. CHARTIER-KASTLER, M. ROUPRET). Une position commune a été constatée avec décision de partage du Fonds à 50/50. Cette décision a été signifiée à l'administrateur judiciaire. Un avocat doit maintenant défendre la position commune de nos deux structures pour l'évaluation du protocole d'accord par le tribunal ad hoc.

Dîner

Le dîner annuel au Bouillon Racine a été annulé malgré la demande insistante du CA, faute d'inscrits.

Petit-déjeuner

Un cycle de conférences débat autour d'un petit-déjeuner sera mis en route progressivement en 2009 à l'initiative du Président.

L'Association a tenu 4 Conseils d'Administration en 2008:

- Lundi 14 Avril 2008

- Lundi 23 Juin 2008
- Lundi 22 Septembre 2008
- Lundi 8 Décembre 2008

Ainsi qu' une réunion physique de Bureau, préparatoire à l'AG le 23 Février 2009 dernier.

La présence des collègues lors de chaque CA a été forte, ce qui a permis d'assurer une grande vitalité et de nombreux échanges lors de ces sessions.

Bravo à Doriane de Nazelle pour son implication constante et grandissante dans l'association.

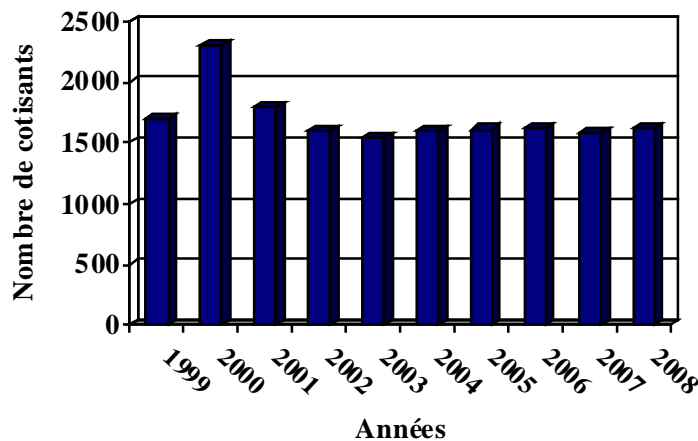
Le rapport du Secrétaire général est soumis au vote et adopté à l'unanimité sans abstention ni votre contre.

La date du prochain CA est fixée au Lundi 14 Avril 2008.

III - Rapport des comptes de l'AAIHP 2008 - Philippe BRUN - Trésorier

La situation financière de notre association est cette année en bénéfice de 3594 €.

Le nombre de cotisants à l'AAIHP est indiqué dans le diagramme suivant :



Le nombre de cotisants est stable, autour de 1600. Il semble très difficile d'atteindre l'objectif de 2000 cotisants, pic que nous avons atteint il y a 8 ans, grâce au lancement du nouvel annuaire et à la nouvelle forme de notre revue. De plus la mobilisation de ces cotisants coûte cher en mailing et frais postaux. Avec la crise économique et financière on peut s'attendre à avoir des difficultés à mobiliser nos cotisants en 2009. La modification de nos statuts nous permettra d'élargir la base des cotisants aux Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux en

exercice. Nous avons négocié avec l'AP-HP pour obtenir le listing des CCA que nous devrions avoir pour l'exercice 2009.

Les comptes de résultat de l'exercice 2008 sont bénéficiaires de 3594 € cette année. Ils étaient aussi bénéficiaires de 5 304 € en 2007 alors qu'en 2006 nous avions accusé un déficit de 6 907 € lié à l'organisation d'un colloque et ceci malgré une subvention exceptionnelle de 15 000 €

L'exercice 2008 est comparable à ceux des années précédentes qui n'ont pas connu de manifestations exceptionnelles. Il faut donc noter que les finances de notre association nous permettent d'assurer sans problèmes nos missions élémentaires (annuaire, revue, aide aux familles) mais que tout projet exceptionnel comme la tenue de colloques ou de manifestations extérieures nécessitent des ressources supplémentaires exceptionnelles et 1 à 2 ans d'exercice bénéficiaire pour pouvoir être financés.

Le montant des produits a augmenté de 15% par rapport à 2007. Cette augmentation est liée à l'augmentation des cotisations (35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 80 € pour les AIHP et 65 € pour les retraités). Il faudrait que nous augmentions le nombre de dons de laboratoires afin que notre équilibre financier soit moins dépendant de celui de Servier (25 700 €). A noter que sur la cotisation de 80 € des AAIHP, 18 € (23%) est reversé à la société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 18% par rapport à 2008. Cette augmentation est principalement liée à une augmentation des frais postaux et d'impression ainsi qu'à des frais de maintenance informatique. Les tarifs de la poste ainsi que le nombre de nos envois ont augmenté de façon conséquente. Nous avons fait une campagne de mailing pour le dîner qui finalement n'a pas eu lieu faute de participants suffisamment nombreux ainsi qu'une campagne de communication sur l'association qui n'est pas à renouveler chaque année. Nous avons aussi fait une campagne de promotion pour la bourse de l'AAIHP plus importante que les années précédentes. Il faut noter que le prix d'excellence de l'AAIHP a été un grand succès (une quarantaine de dossiers) avec une campagne de promotion faite uniquement par internet donc sans frais.

L'augmentation des frais de maintenance informatique est due à l'évolution de notre logiciel de base de données et à des frais engagés pour notre nouveau site qui doit être lancé en 2009,

et pour la protection de notre système informatique (attaques de virus informatiques). Les deux premiers éléments étaient programmés.

Comme chaque année la bourse de recherche SERVIER (12 200 €) a été attribuée et l'aide aux familles est constante (5 718 €). Nous avons, de plus, attribué un prix d'excellence de l'AAIHP (500 €) récompensant une publication. A noter, que cette année, comme l'année dernière, nous n'avons pas organisé de dîner faute de participants suffisamment nombreux. La pérennité de cet évènement se pose.

Pour le prochain exercice, il faudra limiter les frais postaux et de mailing au maximum, tout en sachant que les appels à cotisation risquent d'être plus difficiles du fait de la crise économique. Il faut noter que la relance et le ciblage des cotisants par internet a été un échec (2 cotisants). On peut penser que l'élargissement de notre cibles aux CCA en exercice, donc à une population plus jeune, augmentera l'impact internet.

Dans les dépenses à prévoir : un poste informatique pour notre assistante Mme de Nazelle. Pour mémoire l'association reste devoir 122 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris en 2002.

Le compte de placement de la SARL « Société de l'Internat » s'élève à 622 215 € soit une diminution de 10% pendant l'exercice alors que le CAC 40 perdait plus de 40%. Néanmoins l'avenir reste sombre et nous avons sécurisé nos placements qui sont pour 75% en placements monétaires ou obligataires et pour 25% en SICAV actions dont le capital est garanti.

Les comptes de la SARL "Edition de l'AIHP" sont légèrement bénéficiaires cette année. L'équilibre de cette société est fragile très dépendant de la régularité des parutions, source de recettes publicitaires. Ces dernières représentent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires, l'autre moitié provient de la quote part abonnement que reverse l'association AAIHP sur les cotisations qu'elle perçoit. Nous avons encore eu cette année, comme les années précédentes du retard pour l'édition de notre annuaire, d'où un manque à gagner pour les recettes. De même, la revue sort souvent avec retard et la « société des éditions de l'internat » travaille en flux tendu avec un équilibre financier très fragile, dépendant de ces retards. Il est donc indispensable d'éditer plus régulièrement notre annuaire et notre revue, et bien sur de rendre son contenu encore plus attractif.

La crise économique qui atteint aussi l'industrie pharmaceutique est un risque pour l'exercice 2009.

Le trésorier propose de maintenir le montant des cotisations en l'état pour l'année à venir.

Conformément aux règles émises par la Préfecture pour les associations reconnues d'Utilité Publique les tableaux de bord sur les années 2005, 2006, 2007, 2008 sont approuvés.

Le rapport du Trésorier est soumis au vote et obtient un quitus à l'unanimité sans abstention, ni vote contre.

Conformément aux règles émises par la Préfecture pour les Associations reconnues d'utilité publique les tableaux de bord comptables sur les années 2005, 2006, 2007, 2008 sont approuvés.

IV – Questions Diverses

Le collègue KRON, évoque les rapports de l'association avec les tutelles sur l'évolution des cursus de formation, notamment en chirurgie. Le Secrétaire général lui rappelle que les promesses émises par Xavier BERTRAND, Ministre de la Santé en 2005 sont restées lettre morte. Seuls les stages des internes dans les structures privées sont sur le point d'être activés.

Le collègue BOUCCARA évoque la disparition progressive des salles de garde au gré des restructurations hospitalières et souligne la nécessité de les défendre car, outre le folklore et les traditions, ce sont des lieux d'échanges privilégiés entre collègues d'un même hôpital.

Notre président souligne que la défense des salles de garde comme lieu de travail et d'échanges productifs pour les soins, ne pourra être fait par l'association que dans un sens purement professionnel en s'éloignant du folklore et des traditions qui sont perçus comme des carabineries délétères à notre image dans les temps actuels.

Le collègue Olivier BADELON évoque la baisse relative du numerus clausus dans les facultés parisiennes au détriment des CHU de province.

Il évoque également une certaine forme de discrimination entre chirurgiens des hôpitaux, avec la disparition des C2/C3.

Devant ce point technique, le Président l'incite à se saisir d'une tribune libre dans le journal de l'association et rappelle ses propos de rapport moral.

Emmanuel CHARTIER-KASTLER
Président

Morgan ROUPRET
Secrétaire Général

Philippe BRUN
Trésorier